



Saint-Viâtre

juillet 2022

Flash infos



Le parcours à vélo



La foire



La voirie rue des Vignes



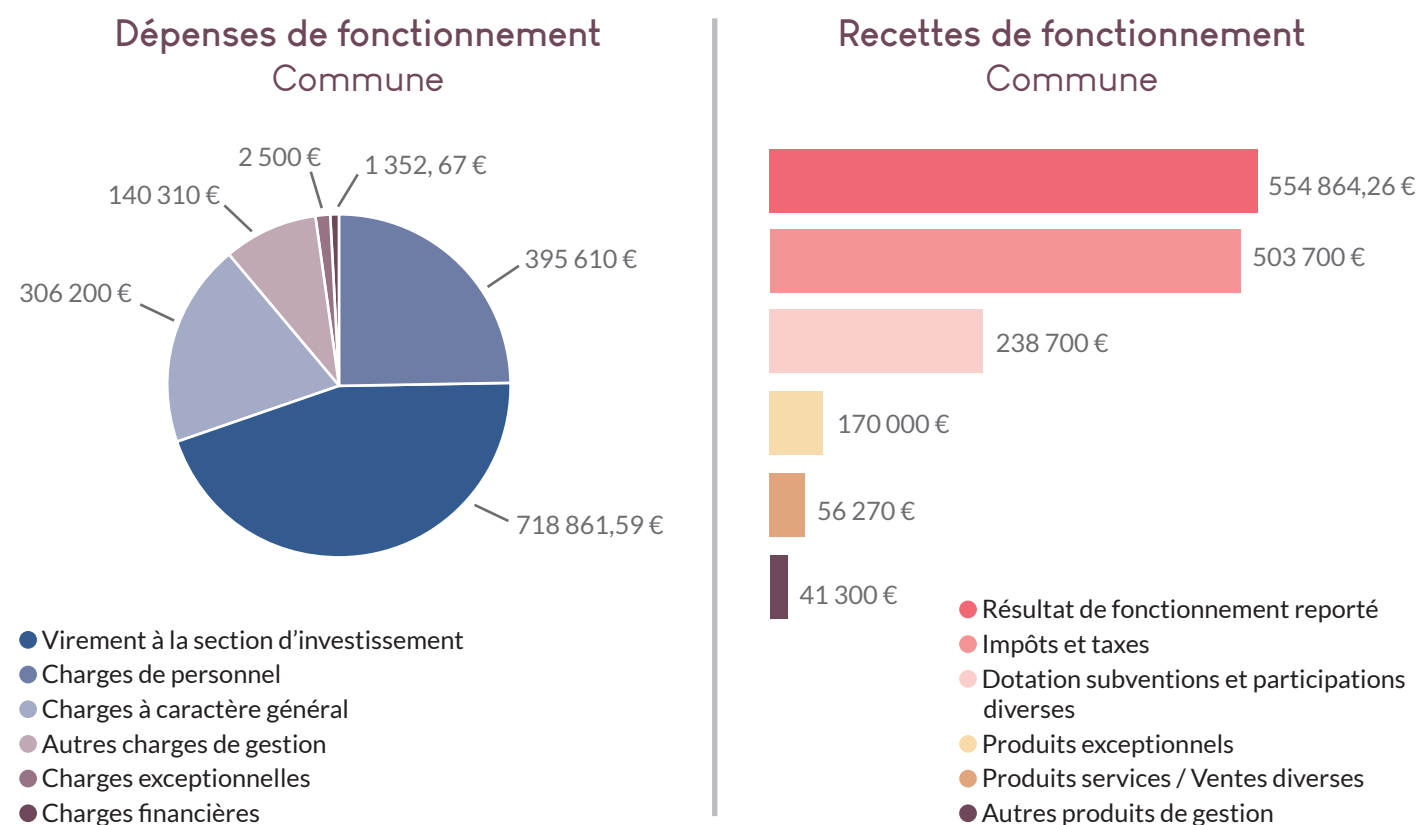
Repas de la foire



Les incorruptibles

Budgets • Investissements • Citoyenneté • Agenda
www.saint-viatre.fr

BUDGETS



BUDGETS ANNEXES

	Fonctionnement	Investissement
Boulangerie	11 286,40 €	12 195,13 €
Lotissement des près	169 733,32 €	167 883,32 €
Assainissement	191 770,49 €	130 551,91 €
Eau potable	48 351,95 €	642 187,21 €



INVESTISSEMENTS 2022

- Achat d'un tracteur tondeuse pour les services techniques pour remplacer le matériel qui affichait 16 années de services → **36 400 €**
- Voiries diverses (Rue des Vignes, Zac du Gros Chêne, Rue de Salbris, ...) → **25 000 €**
- Réfection du pont de la chapelière → **29 394 € - 13 394 €**
- Empierrement de l'étang de pêche → **6 292 €**
- Déco de Noël → **2 200 €**



PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Prenez de l'avance, les délais sont longs

Environ 2 mois pour l'obtention d'un rendez-vous !

- 1 ● Effectuer une pré-demande sur le site de l'ANTS <https://ants.gouv.fr/>
- 2 ● Prendre rendez-vous avec une mairie équipée d'une borne biométrique par téléphone ou en ligne sur le site <https://rendezvousonline.fr>

Les mairies les plus proches sont Lamotte-Beuvron, Salbris et Romorantin-Lanthenay, vous retrouverez la liste complète sur le site <https://www.loir-et-cher.gouv.fr>

- 3 ● Allez au rendez-vous avec votre pré-demande et les pièces demandées.
- 4 ● Se rendre une 2^{ème} fois à la mairie dans laquelle vous avez fait votre demande pour récupérer votre titre d'identité après avoir reçu le sms de réception.

RAPPEL

Les cartes nationales d'identité sécurisées délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes qui étaient majeures lors de l'établissement du document ont bénéficié d'une prolongation automatique de 5 années supplémentaires. Néanmoins, aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en atteste. Toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/>



CANTINE SCOLAIRE

En raison du protocole sanitaire, la cantine se déroulait en 3 services. À la rentrée scolaire 2022-2023 nous reprendrons le rythme de 2 services. Les enfants avant ou après leur service seront réunis dans la même cour et surveillés par deux agents communaux.

CINÉMA

Malgré la COVID, la saison s'est bien déroulée. Les St-Viâtrains ont retrouvé le plaisir du cinéma. Nous avons eu la chance d'avoir 2 films porteurs : **Les Bodin's** et **Le Chêne**.

Lors de la projection du film « **Le Chêne et ses habitants** » le jeudi 21 avril 2022, la séance a été offerte aux enfants scolarisés aux écoles de Saint-Viâtre, une vingtaine d'enfants ont profité de cette séance.

Prochain rendez-vous, le jeudi 20 octobre 2022 où nous vous espérons nombreux.

SOLOGNE À VÉLO

La commune dispose d'un nouveau panneau avec les différents circuits à effectuer à vélo (face à la boulangerie). Ce panneau a été financé en intégralité par la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs.

Partez à la découverte des 150kms d'itinéraires cyclables aménagés et sécurisés, 5 boucles thématiques de 7km à 31km à faire en famille ou entre amis. Bonne balade !

Agenda

JUILLET

- 02 // Millan'Cyclisme (Course cycliste)
- 02 // Fête des Ecoles
- 03 // St-Viâtre Warrior – « Comité des Fêtes et Francs Lurons »
- 09 // Bandas & Tapas
- 10 // Sortie – « Les Bielles de Tremblevif »
- 13 // Feux d'artifice et bal
- 14 // Fête Nationale
- 17 // Concours Pétanque - « Francs Lurons »

AOÛT

- 28 // Brocante – « Comité des Fêtes »

SEPTEMBRE

- 17/18 // Journées du Patrimoine
- 24/25 // Fêtes des mobylettes – « Les Bielles de Tremblevif »

OCTOBRE

- 20 // Cinéma

NOVEMBRE

- 1^{er} // Fermeture de la Pêche – « Gardon de Tremblevif »
- 11 // Cérémonie Commémorative – Armistice 1918
- 12 // Repas des Aînés
- 17 // Cinéma
- 18 // AG des « ACPG »
- 26 // Loto – « Ecole Publique »
- 27 // Range ta chambre et Marché de Noël
« Comité des Fêtes et Ecole Publique »

DÉCEMBRE

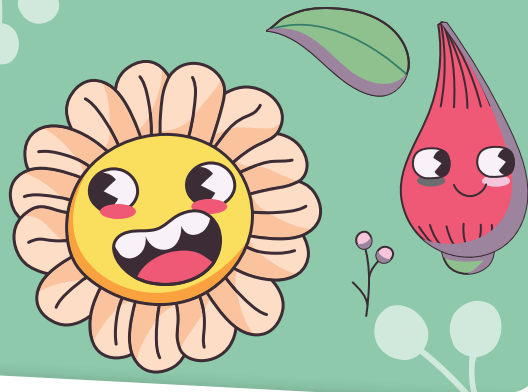
- 03 // Téléthon
- 05 // Cérémonie de commémoration – « ACPG et AFN »
- 22 // Cinéma

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

Tous les propriétaires et locataires de la commune ont l'obligation d'entretenir les abords de leur maison (c'est-à-dire DEVANT leur maison !). Ramassage de feuilles, désherbage, enlever la neige... sont des petites tâches qui feront le bonheur des piétons et le confort de leurs occupants ! (arrêté municipal du 10 juin 2016).

ASTUCE

Vous êtes autorisés à fleurir ou végétaliser le pied de vos murs, cela vous demandera moins d'entretien !



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Le 8 mai 1945 marque la fin de la seconde guerre mondiale. Ce dimanche a rassemblé nombreux élus, administrés et enfants pour la commémoration de ce 77^e anniversaire de cette victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

LES INCORRUPTIBLES

Comme chaque année, les deux écoles de St-Viâtre ont participé au prix des incorruptibles.

Les lundi 16 et mardi 17 mai au matin a eu lieu le vote pour choisir un livre parmi une sélection.

Le 20 juin un prix a été remis dans la salle des Fêtes, suivi d'une collation.

MAISONS À THÈMES

Le dimanche 22 mai pour la Fête de la Nature, la première "Fête des Maisons à THÈMES de Sologne" s'est tenue à Chaon avec une belle exposition pour la préservation de notre patrimoine portée par les maisons à thèmes présentes :

- la Maison du Cerf de Villeny,
- la Maison du Braconnage de Chaon,
- la Maison des Étangs de Saint-Viâtre, représentée par Christian Bredèche et Colette Baratin, les nouveaux Présidents et Jean-Michel Le BARON, Adjoint du Patrimoine.

Belle initiative, une belle première édition et des ateliers créatifs sur le thème de la nature, la faune et la flore de Sologne qui ont rencontré un franc succès auprès des enfants. Trois maisons à thèmes, à découvrir sans plus tarder, à commencer par la Maison des Etangs dans notre bourg.



FOIRE AUX PETITS ÉLEVAGES / BROCANTE ET REPAS

Après deux ans d'absence, et malgré les restrictions sanitaires de grippe aviaire, notre Foire s'est tenue le dimanche 15 mai, sur une seule journée, il y en avait pour tout le monde et pour tous les goûts !

2022 a apporté son lot de nouveautés aussi, un banquet champêtre la veille de Foire avec un menu 100% Saint-Viâtrais, un vrai moment de convivialité au coeur du village, et une belle solidarité, le profit est reversé à Coeur de Sologne Foot pour leur tournoi Jeunes en Belgique !

Nombreux Elus et Partenaires étaient présents pour notre inauguration le dimanche matin. Une édition bien ensoleillée, qui a fait le plein de visiteurs et de bonne humeur !

Nous terminerons en remerciant, tous nos partenaires, pour leur confiance et leur engagement à nos côtés, plus particulièrement le Pays Grande Sologne et la Communauté de Communes des Etangs.

Nous remercions également tous les bénévoles pour leur investissement sans limite et sans qui la foire n'aurait pas lieu.

Vivement 2023 avec nos éleveurs de volailles et petits élevages. l'ADN de notre Foire.



BIBLIOTHÈQUE

Changement de numéro de téléphone
07 56 06 17 35

Mairie de Saint-Viâtre

20, rue de la paix - 41210 SAINT-VIÂTRE

Tél. 02 54 88 93 20

mairie@saint-viatre.fr // www.saint-viatre.fr

Publication : Mairie de Saint-Viâtre

Création et impression : isf-imprimerie.fr - 02 54 56 43 43

Tirages : 720 exemplaires - Dépôt légal : Juillet 2022

Crédit photos : Johnny Cretinoir, Viviane Vaslin, Thippavanh Torrent, Freepik, Unsplash

Toute reproduction totale ou partielle ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation du Maire de Saint-Viâtre.

Flash Infos distribué gratuitement à toutes les familles de la commune.